

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT

Séance du 13 février 2024 DE_2024_003 ADHÉSION ET DÉSIGNATION D'UN DELEGUÉ À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MARNE

Membres en exercice: 22

Date de la convocation: 02/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le treize février à 9 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle MAIRIE DE

Présents votant : 14

THIEBLEMONT FAREMONT sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Votants: 15

<u>Présents</u>: Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Christelle COLSON, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Caroline ISSENHUTH, Sylvain LANFROY, Alain PAUPHILET, Arnaud ROCH, Jean-Louis

ROYER, Pascal TRAMONTANA, Sylvian VALOTA

Contre: 0

Pour: 15

Présents non votant : François GSELL, Sébastien MIRGODIN

Abstentions: 0

Représentés: Jean-Pierre BOUQUET par Daniel FONTAINE

Excusés: Bernard AUBRY, Charles DE COURSON, Olivier DELCOMBEL, Jacky DESBROSSE, Djilali GUERZA, Brigitte HANSE, Mickael JACQUEMIN, Florence

LOISELET, Marylène SIMONNET

<u>Absents:</u> Cédric CHEVALIER, Corinne DAHERON, Thibaut DUCHÊNE, Pascal ERRE, Jean-Pierre FORMET, Dominique HAUTEM, Olivier MALOU, Daniel

STOLL, Patrice TRIMBALET

Secrétaire de séance: Jean-Louis ROYER

Objet: ADHÉSION ET DÉSIGNATION D'UN DELEGUÉ À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA MARNE - DE_2024_003

L'Association des Maires de la Marne (AMM) soutient et accompagne activement les décideurs locaux en leur offrant une gamme élargie de services et de prestations se déclinant en 5 missions :

- Délivrer des conseils juridiques personnalisés
- Diffuser une information ciblée
- Dispenser des formations concrètes
- Animer des échanges professionnels
- Exprimer des positions concertées auprès des pouvoirs publics

Leur expertise se veut complémentaire à l'ingénierie territoriale que ce soit pour l'accompagnement des porteurs de projet ou la réalisation des projets portés par le syndicat mixte.

En 2023, Monsieur Daniel FONTAINE avait été désigné pour représenter le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat au sein de cette association.

RF
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/02/2024
051-200061083-20240213-DE_2024_003-DE

Le Comité Syndical

Considérant l'intérêt de la coopération entre l'Association des Maires de la Marne et le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat,

Propose:

- ✓ l'Adhésion du Syndicat Mixte à l'Association des Maires de la Marne pour l'année 2024 et suivantes, et d'acquitter la cotisation fixée par l'Assemblée Générale de l'AMM de la Marne dont le montant s'élève à 355,00 €,
- ✓ Désigne Monsieur Daniel FONTAINE en tant que représentant du Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat pour l'année 2024 et suivantes,
- ✓ et autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération pour l'année 2024 et suivantes.

Fait et délibéré à la (au) MAIRIE DE THIEBLEMONT FAREMONT Le 13 février 2024 Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président, Daniel FONTAINE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / __ / 20__ et publié ou notifié

le ___ / ___ / 20_

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE